

## Mobilité durable Chargé de mission « modes doux »

**Alors que l'organisation des déplacements à pied et à vélo se diffuse, le métier de chargé de mission « modes doux » gagne en visibilité.**

**P**ortées par les enjeux de transition écologique et de développement durable, nombre de grandes villes et de communautés d'agglomération (CA) ont mis l'accent sur la promotion des modes doux. L'usage du vélo, actuellement en plein essor en milieu urbain, se dote de chefs de projet dédiés.

Engagée depuis de nombreuses années pour favoriser la pratique des modes de déplacements alternatifs, Rennes métropole (1 000 agents, 426 502 habitants) a créé, dès 2004, un service « mobilité ». Aujourd'hui, il est fort de quinze agents dont quatre travaillent sur le déploiement du vélo et de la marche à pied. Concernant les cycles, un agent organise le stationnement, un autre s'attelle aux plans intercommunaux de déplacements... En poste depuis sept ans, Marion Steunou assure, pour sa part, un conseil en mobilité auprès des entreprises. « Je les rencontre, je définis leur motivation et leur problématique. Pour cela, je dispose d'outils logiciels pour établir un

diagnostic des déplacements de leurs salariés, le calcul de leur temps de trajet, etc. Ensuite seulement je propose des actions ciblées. » Covoiturage, autopartage, prêts de vélo, la cheffe de projet ne fournit pas de matériel mais assure le relais entre les sociétés, des prestataires et des acteurs associatifs.

### UNE INTERFACE

Facilitateur et conseiller, le chargé de projet « modes doux » est donc une interface entre différents acteurs: les usagers (particuliers, salariés d'entreprise), les techniciens des collectivités, les opérateurs de transports collectifs et les élus.

A Angers Loire métropole (30 communes, 4000 agents, 272 124 hab.), la mutualisation des services entre la ville et l'agglomération, en 2010, a provoqué l'intégration d'une compétence « modes doux » au sein de la direction « déplacements, transports et voirie ». Virginie Caballé, responsable de la direction, explique: « La municipalité s'appuyait déjà sur l'agence VéloCité. Créée en 2004, elle proposait aux Angevins et à ceux qui viennent travailler en ville un prêt de vélo sur douze mois. » Ce prêt gratuit de 3000 vélos, encadré par VéloCité, est aujourd'hui passé sous la gestion d'une responsable « déplacements modes doux ».

Christelle Six, qui a repris ce poste depuis octobre 2016, chapeaute les quatre agents de l'agence, supervise l'offre de prêt et la fait évoluer en fonction de la politique de la ville... Mais pas seulement. « Nous sommes en train de mettre en place un schéma directeur sur le vélo et

### TÉMOIGNAGE

**« Il y a, dans notre collectivité, une vraie volonté de développer l'usage du vélo »**



**JEAN-CHRISTOPHE BALLETT, chargé de mission « transport modes doux », CA du pays viennois (320 agents, 70 000 hab., Isère)**

R. QUADRINI/KR IMAGES PRESSE

« Le pays viennois compte 21 kilomètres de pistes cyclables et nous en prévoyons 40 kilomètres à l'échéance 2020. Il y a, dans notre collectivité, une vraie volonté de développer l'usage du vélo, le budget alloué aux modes doux a d'ailleurs sensiblement augmenté. Grâce à un contrat conclu avec un prestataire, nous mettons, moyennant participation, une flotte de 120 cycles à disposition de l'office de tourisme, d'entreprises privées, d'associations. Une vingtaine de structures utilisent ce service et la demande augmente. Doucement certes, mais en continu. Nous aménageons également 1,4 kilomètre de voie verte dans l'hypercentre-ville. Dès que l'idée de ce vaste projet a émergé, en 2013, j'ai organisé les études d'opportunité, la présentation aux élus. Il a fallu identifier les partenaires techniques et financiers puis lancer le marché de maîtrise d'œuvre. Les travaux sont en cours. »

### Cadre d'emplois

Ingenieur territorial,  
attaché territorial.

### Catégories

A, B.

### Formation requise

Master en urbanisme ou  
en mobilité durable.

d'en définir le financement. Nous envisageons la réalisation d'une charte afin que les communes effectuent des aménagements cyclables homogènes (revêtement, signalétique, etc.), explique Christelle Six. Une gestion de projet à mul-

tiples facettes qui intègre surtout des compétences de sensibilisation, de mobilisation et de travail pédagogique aussi bien à destination des citoyens usagers, des enfants (futurs utilisateurs) que des communes et de leurs élus. ● Julie Krassovsky